



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3883

Approbation du partenariat entre plusieurs établissements culturels de la Ville de Lyon et l'association Lyon BD dans le cadre du festival Lyon BD 2018

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3883 - APPROBATION DU PARTENARIAT ENTRE PLUSIEURS ETABLISSEMENTS CULTURELS DE LA VILLE DE LYON ET L'ASSOCIATION LYON BD DANS LE CADRE DU FESTIVAL LYON BD 2018 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Lyon BD Organisation est une association créée en 2005 afin d'organiser le Lyon BD Festival, qui se tient chaque année au mois de juin à Lyon. L'association se donne pour objectif de mettre à l'honneur la BD sous toutes ses formes et dans toutes ses expressions, en privilégiant la création originale. L'association cherche aussi à valoriser l'ancrage patrimonial des auteurs de bande dessinées et, particulièrement, celui relatif à l'histoire de la ville.

Depuis plusieurs années, Lyon BD Organisation propose aux musées de la ville de Lyon de s'associer à son festival annuel.

Dans le cadre de la 13^e édition de son festival, les 9 et 10 juin 2018, l'association Lyon BD Organisation a sollicité le Musée d'art contemporain et la direction des musées d'histoire de Lyon afin de les associer à cet événement.

Les musées d'histoire de Lyon souhaitent développer l'ouverture de leurs collections à de nouveaux publics caractérisés par leur goût pour des formes culturelles nouvelles et populaires. Ils entendent aussi valoriser auprès des publics le rendez-vous annuel organisé autour de la BD et élargir ainsi leur ancrage auprès des publics de l'agglomération lyonnaise.

1. Le Musée de l'automobile Henri Malartre :

Le Musée de l'automobile Henri Malartre présentera au public, du 16 mai au 30 septembre 2018, plusieurs « illustrations BD » originales grand format afin d'éclairer le visiteur sur le contexte et l'histoire des véhicules de sa collection, ainsi que des planches (originales et/ou reproduites) de l'album « Essence » de Benjamin Flao et Fred Bernard (Futuropolis/2018) au sein de ses parcours permanents.

Compte tenu de sa programmation, le Musée de l'automobile Henri Malartre souhaite s'associer au Lyon BD Festival, à travers la mise en place de dispositions tarifaires. Cette politique tarifaire incitative aura pour objectif de faire circuler les publics entre le Festival Lyon BD et le Musée de l'automobile Henri Malartre durant le Festival Lyon BD, du 9 au 10 juin 2018.

Le Musée de l'automobile Henri Malartre proposera l'entrée gratuite à tout visiteur individuel présentant un ticket d'entrée du Festival Lyon BD 2018.

Le Festival Lyon BD proposera l'entrée gratuite à tout visiteur individuel présentant un ticket d'entrée du Musée de l'automobile Henri Malartre.

2. Les Musées Gadagne :

Durant son festival annuel, l'association Lyon BD Organisation a programmé une soirée des auteurs à laquelle les Musées Gadagne souhaitent s'associer.

A cette fin, les Musées Gadagne mettront à disposition de l'association, à titre gracieux, les jardins et un accès au café des Musées Gadagne, le 9 juin 2018 de 19h00 à 24h00.

Une convention de mise à disposition d'espaces définissant les droits et obligations respectifs des parties est jointe au rapport.

Compte-tenu de l'intérêt des activités de l'association Lyon BD Organisation, les Musées Gadagne souhaitent accorder la gratuité de ces espaces, conformément aux dispositions de l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques en vertu desquelles une autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public peut être délivrée gratuitement aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.

3. Le Musée d'art contemporain (MAC) :

Le Musée d'art contemporain de Lyon a choisi de faire une exposition/résidence de Julie Rocheleau, auteure de BD vivant à Montréal, qui débutera pendant le week-end Lyon BD. Cette artiste québécoise a été retenue à partir d'un choix d'auteurs proposés conjointement par Lyon BD et le Musée d'art contemporain.

Elle est invitée à créer in situ au musée (murs et grands papiers) et à présenter des planches originales encadrées ou sous vitrine ; elle est hébergée dans le studio du musée pendant la durée de sa résidence et le MAC prend en charge un per diem de 7 jours, soit 210 €.

Le MAC la rémunère 1 000 € TTC d'honoraires et prend en charge la production de l'exposition. Lyon BD festival supporte les frais de transport de l'auteure et prend en charge ses per diem durant le week-end du festival. Lyon BD Festival valorise cet événement en communiquant sur tous ses supports.

Par ailleurs, le Musée contribue à l'événement Lyon BD, comme il le fait habituellement, à travers l'action suivante :

- 10 auteurs de BD sont invités à dessiner dans les salles d'exposition du MAC le samedi du festival. Le Musée prend en charge 50 % des frais d'honoraires des auteurs (1 250 €). Lyon BD festival prend en charge 50 % des honoraires, les frais de transport, d'hébergement et de per diem des 10 auteurs.

- du 9 au 10 juin 2018, le Musée d'art contemporain accordera l'entrée gratuite aux festivaliers (porteurs d'un bracelet) et le festival accordera une entrée gratuite aux porteurs d'un billet d'entrée au MAC daté d'un jour du festival.

Vu l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu lesdites conventions ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

1. Les dispositions tarifaires privilégiées et réciproques accordées aux détenteurs de billet de Lyon BD Festival ou du Musée de l'automobile Henri Malartre ou du Musée d'art contemporain, dans le cadre du festival de la Bande dessinée 2018, sont approuvées, par dérogation à la délibération n° 2016/2641 approuvée par le Conseil municipal du 16 décembre 2016.

2. La mise à disposition, à titre gracieux, des jardins et un accès au café des Musées Gadagne au bénéfice de l'association Lyon BD Organisation, le 9 juin 2018, est approuvée.

3. La convention de mise à disposition susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musées Gadagne et l'association Lyon BD Organisation, est approuvée.

4. La convention de coproduction susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée d'art contemporain et l'association Lyon BD Organisation, est approuvée.

5. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER